

INFORMATIONS STATISTIQUES RÉCENTES

N° 18-2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Luxembourg, 15 juin 2016

L'emploi salarié augmente de 0.8% au 1er trimestre 2016 + 3.0% par rapport au 1er trimestre 2015

La hausse de l'emploi provient en bonne partie des services aux entreprises et des activités financières et d'assurance.

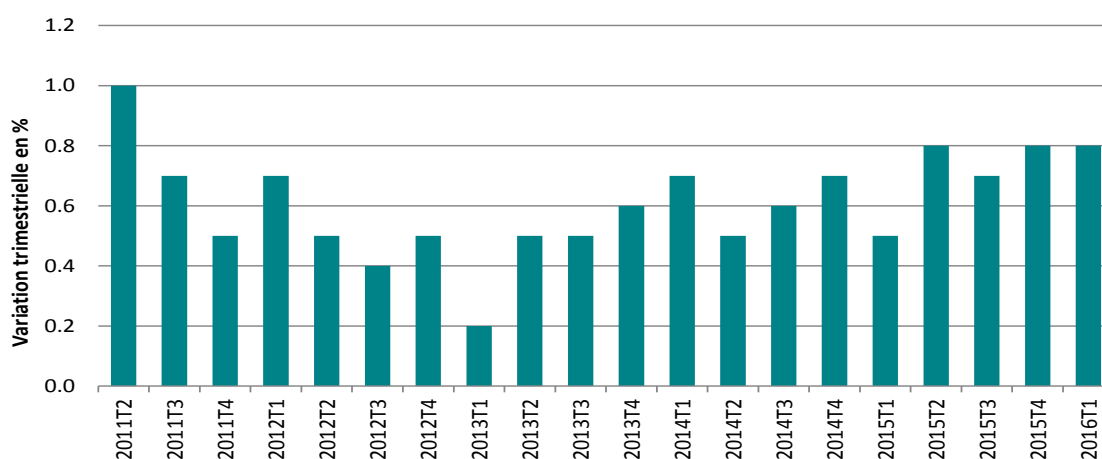
Le nombre de personnes ayant un emploi salarié au Grand - Duché de Luxembourg a augmenté de 0.8% au 1er trimestre 2016 par rapport au trimestre précédent, respectivement de 3.0% par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Les activités spécialisées et les services de soutien, avec +6.9% sur un an, ainsi que les activités financières et d'assurance, avec une évolution de +3.2% sur un an, sont les branches les plus dynamiques. Dans la première la dynamique de l'emploi provient des activités des agences de travail temporaire et des activités comptables, alors que dans la deuxième elle provient des sociétés de participation financière.

À elles seules, ces deux branches, qui couvrent 26% de l'emploi salarié, sont responsables pour 47.7% des créations nettes d'emplois entre le premier trimestre 2015 et le premier trimestre 2016.

Le nombre de travailleurs frontaliers a évolué un peu plus vite que le nombre de travailleurs résidents : +4.3% contre +2.0% sur un an. Parmi les résidents, le nombre de travailleurs issus de l'Union Européenne a crû de 2.7% et le nombre de travailleurs issus des pays tiers a même augmenté de 7.3%.

Évolution de l'emploi salarié (par rapport au trimestre précédent)



Source: STATEC, Comptes nationaux, données corrigées des variations saisonnières

Évolution de l'emploi salarié par pays de résidence, sexe, nationalité et branche d'activité

	2015	2015					2016				
		Variation en % sur un trimestre*					Variation en % sur un an**				
		T1	T2	T3	T4	T1	T1	T2	T3	T4	T1
Nombre de personnes											
Emploi salarié intérieur	380 755	0,5	0,8	0,7	0,8	0,8	2,3	2,5	2,7	2,8	3,0
Pays de résidence et nationalité											
Résidents au Luxembourg	210 575	0,6	0,4	0,5	0,6	0,5	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0
Luxembourgeois	106 058	0,3	0,2	0,2	0,3	0,1	1,2	0,9	0,9	0,9	0,8
Communautaires (UE28)	92 220	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	2,9	2,8	2,8	2,7	2,7
Non communautaires	12 297	1,9	1,7	1,3	2,3	1,9	5,5	5,6	6,1	7,4	7,3
Frontaliers	170 180	0,6	1,1	1,0	1,0	1,1	2,5	3,2	3,5	3,7	4,3
Belgique	42 220	0,2	0,7	0,9	0,7	0,9	1,8	2,0	2,5	2,5	3,2
Allemagne	42 045	0,8	0,7	0,5	0,7	0,9	2,6	3,0	2,8	2,7	2,8
France	85 916	0,7	1,5	1,2	1,3	1,4	2,9	4,0	4,4	4,7	5,5
Sexe											
Hommes	226 248	0,5	0,8	0,7	0,8	0,8	2,0	2,4	2,6	2,9	3,2
Femmes	154 507	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,7
Branche d'activité (Nace rév.2)											
Industrie (extractive, manufacturière, énergie et déchets)	36 374	-0,1	0,9	0,4	0,5	-0,1	0,6	1,2	1,4	1,7	1,7
Construction	40 575	0,3	0,4	0,6	0,6	1,0	1,6	1,5	1,8	1,9	2,6
Commerce, transport, hébergement et restauration	88 171	0,2	0,7	0,5	0,7	0,6	1,5	1,5	2,0	2,2	2,6
Information et communication	17 476	0,3	0,4	-0,1	1,2	1,3	5,3	4,5	2,0	1,8	2,6
Activités financières et d'assurance	44 407	1,0	1,0	0,7	0,8	0,6	1,8	2,2	2,9	3,6	3,2
Activités spécialisées et services de soutien	55 868	1,2	2,0	0,8	2,1	1,8	4,2	6,1	5,9	6,3	6,9
Administration et autres services publics	78 130	0,4	0,6	0,6	0,4	0,1	2,8	2,4	2,4	2,0	1,7
Autres activités	19 755	0,5	0,5	0,5	0,3	1,0	2,3	2,1	2,1	1,7	2,4

Source: Comptes nationaux

*données corrigées des variations saisonnières ** données brutes

Note méthodologique:

Les estimations de l'emploi se basent sur le concept des comptes nationaux et sont établies en conformité avec le Système européen des comptes nationaux et régionaux 2010 (SEC 2010), qui définit l'emploi en accord avec les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Les données sur l'emploi salarié intérieur incluent tous les salariés occupés sur le territoire national, donc y compris les salariés frontaliers habitant au-delà de la frontière nationale et venant travailler au Grand-Duché et excluent les salariés résidents travaillant à l'étranger et les fonctionnaires internationaux résidant dans le pays. L'unité de mesure est la personne. Ainsi une personne qui travaille à mi-temps compte pour une personne, tout comme une personne occupée dans deux postes à mi-temps. Il n'y a pas non plus de conversion en équivalents temps plein.

Les estimations de l'emploi dans les comptes nationaux peuvent différer de celles d'autres statistiques, comme p.ex. les inscriptions à la sécurité sociale publiées par l'IGSS (qui comprennent des salariés qui ne travaillent pas sur le territoire national et qui ne font pas de distinction par unité d'activité économique), ou d'enquêtes, notamment de l'enquête sur les forces de travail (qui ne porte pas sur les frontaliers).

Les données sont corrigées des variations saisonnières et sont sujettes à révision. Pour l'analyse conjoncturelle et l'évolution de trimestre en trimestre, les données sont corrigées des variations saisonnières, alors que les variations d'une année à l'autre sont calculées sur les données brutes.

Les séries longues, brutes et désaisonnalisées, sont disponibles dans la rubrique « [Marché du travail](#) » sur le Portail des statistiques. La diffusion des données se fait une fois par trimestre, 75 jours après la fin de la période de référence (T+75 jours).

Bureau de presse

Guy Zacharias | Tél 247-84281 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

Marco Schockmel | Marché du travail | Tél 247-88461 | marco.schockmel@statec.etat.lu

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.